

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Écart d'acquisition	625 289	625 289
Immobilisations incorporelles	4 249	-
Immobilisations corporelles	3 153 452	2 962 974
Immobilisations financières	20 740	20 740
Titres mis en équivalence	262 583	263 897
Autres immobilisations financières	1 307	1 307
Actif immobilisé	4 067 620	3 874 207
Autres actifs non courants	1 011	37 680
Impôts différés actifs	139 234	150 782
Total des autres actifs non courants	140 245	188 462
Total actif non courant	4 207 865	4 062 669
Stocks	425 437	394 969
Clients	821 465	780 120
Actif d'impôt exigible	4 612	1 478
Autres créances et comptes de régularisation	2 362 228	1 584 880
Actifs d'exploitation	3 613 742	2 761 447
Trésorerie actif	764 534	835 847
Total des actifs courants	4 378 276	3 597 294
Total actif	8 586 141	7 659 963

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Produits des activités ordinaires	5 531 176	4 424 072
Autres produits	35 890	61 373
Coût des biens et services vendus	(3 922 069)	(2 965 755)
Charges de personnel	(152 885)	(137 521)
Autres charges et produits d'exploitation	(323 763)	(319 893)
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	1 168 349	1 062 276
Dotations aux amortissements	(283 461)	(292 793)
Résultat opérationnel	884 888	769 483
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	8 036	15 337
Coût de l'endettement financier brut	(46 759)	(56 854)
Coût de l'endettement financier net	(38 723)	(41 517)
Autres charges et produits financiers	5 048	7 920
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	851 213	735 886
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	75 683	74 829
Impôts sur les résultats	(271 263)	(237 136)
Résultat net consolidé	655 633	573 579
Autres charges et produits	-	-
Résultat global de la période	655 633	573 579
Part du groupe	655 633	573 579
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat par action (en MAD)	-	-
Résultat net-Part du groupe	655 633	573 579
Dont parts minoritaires	-	-
Résultat net par action en DH	191	167
Résultat dilué par action en DH	191	167

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves consolidées	831 175	687 281
Résultat consolidé	655 633	573 579
Total capitaux propres part du groupe	2 673 232	2 447 284
Intérêts minoritaires	3	3
Total capitaux propres	2 673 235	2 447 287
Dettes de financement à plus d'un an	835 809	856 189
Autres passifs non courants	620 559	613 422
Impôts différés - Passif	28 137	26 791
Total des passifs non courants	1 484 505	1 496 402
Fournisseurs et comptes rattachés	3 887 727	3 096 997
Dettes de financement à moins d'un an	76 557	68 321
Passif d'impôt exigible	5 711	60 376
Autres dettes et comptes de régularisation	333 929	249 590
Dettes d'exploitation	4 303 924	3 475 284
Trésorerie et équivalents	124 477	240 990
Total des passifs courants	4 428 401	3 716 274
Total passif	8 586 141	7 659 963

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	655 633	573 579
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	-	-
- Dotations aux amortissements	283 461	292 793
- Charges/Produits sans effets de trésorerie	12 896	(27 077)
- Produits dont dettes de consignation	(50 427)	(45 020)
- Plus value sur cession d'immobilisations	(1 092)	-
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	1 317	(33 829)
Marge brute d'autofinancement	901 788	760 446
Variations des actifs et passifs d'exploitation	197 476	244 511
Flux liés à l'activité	1 099 264	1 004 957
Acquisition de titres non consolidés	-	-
Cessions de sociétés non consolidées	-	-
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	1 237	20 000
Investissements en immobilisations corporelles	(473 231)	(300 913)
Investissements en immobilisations incorporelles	(5 099)	-
Variation de périmètre	-	-
Autres	-	42 163
Flux liés aux investissements	(477 093)	(238 750)
Dividendes versés:		
Aux actionnaires d'Afriquia Gaz	(429 688)	(360 938)
Souscription d'emprunt	55 304	-
Remboursement d'emprunt	(67 447)	(83 781)
Variations des autres actifs et passifs financiers	(135 141)	49 782
Autres	-	-
Flux des opérations financières	(576 972)	(394 937)
Mouvements de conversion	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	45 199	371 270
Trésorerie au début de l'exercice	594 858	223 588
Trésorerie à la fin de l'exercice	640 057	594 858

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2016	343 750	842 674	1 048 220	2 234 643	3	2 234 646
Dividendes	-	-	(360 938)	(360 938)	-	(360 938)
Résultat net de l'exercice	-	-	573 579	573 579	-	573 579
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2017	343 750	842 674	1 260 861	2 447 284	3	2 447 287
Dividendes	-	-	(429 688)	(429 688)	-	(429 688)
Résultat net de l'exercice	-	-	655 633	655 633	-	655 633
Autres variations	-	-	3	3	-	3
Situation au 31 décembre 2018	343 750	842 674	1 486 809	2 673 232	3	2 673 235

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et la distribution de dividendes.

Présentation sélective des notes annexes aux comptes consolidés

Note 01. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2018 et des comptes de l'exercice 2017

Les sociétés du Groupe Afrikaia Gaz sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13 février 2019.

Les états financiers consolidés du Groupe Afrikaia Gaz au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2018 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2018, ont été appliqués.

La mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 au cours de l'exercice n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe Afrikaia Gaz.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre et méthodes de consolidation ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• **Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles Afrikaia Gaz exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsqu'AFRIQUIA Gaz détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsqu'AFRIQUIA Gaz, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• **Mise en équivalence**

Afrikaia Gaz consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les coentreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsqu'AFRIQUIA Gaz détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 02: Périmètre et méthode de consolidation

À la date du 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Titres	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Afrikaia Gaz	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Sodipit	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
National Gaz	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Dragon Gaz	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Salam Gaz	20 %	20 %	Mise en équivalence	20 %	20 %	Mise en équivalence
Gazafric	50 %	50 %	Mise en équivalence	50 %	50 %	Mise en équivalence
Stogaz	50 %	50 %	Mise en équivalence	50 %	50 %	Mise en équivalence
Omniium Stockage	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Proactis	25 %	25 %	Mise en équivalence	25 %	25 %	Mise en équivalence
Akwa Africa	17 %	17 %	Mise en équivalence	17 %	17 %	Mise en équivalence

Entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe Afrikaia Gaz n'a pas connu de changement.

Note 03: Dividendes versés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017

(en milliers MAD)	31 décembre 2018	%	31 décembre 2017	%
Dividendes versés par Afrikaia Gaz aux actionnaires	429 688	-	360 938	-
- AKWA Group	128 939	30 %	108 309	30 %
- Afrikaia SMDC	163 281	38 %	137 156	38 %
- Flottant Bourse	90 012	21 %	75 610	21 %
- Autres	47 455	11 %	39 863	11 %
TOTAL	429 688	-	360 938	-

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS AUDIT MAROC
83, Avenue Hassan II
CASABLANCA

Abdellah RHALLAM
FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, boulevard Rahal El Meskini
CASABLANCA

AFRIQUIA GAZ S.A
Rue Ibnou El Ouennane
Aïn Sebâa - Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Aux actionnaires de la société Afrikaia Gaz S.A

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 673 235 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 655 633 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Casablanca, le 14 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC

FIDECO AUDIT & CONSEIL

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

FIDECO AUDIT & CONSEIL
124 Boulevard Rahal El Meskini
Casablanca

Abdelaziz ALMECHATT

Abdellah RHALLAM